



## CONCESSION DE BANC - 1742

**Marie MERAT veuve de Nicolas GUILLEMOT et Nicole GUILLEMOT** souhaitent conserver un banc et une place qu'elles ont dans l'église paroissiale. Elles demandent confirmation de leur droit auprès de l'évêché.

Le 9 mai 1742, l'évêque les maintient dans ce droit comme les statuts du diocèse le prévoit, à condition de payer la somme de 10 livres à la fabrique.

Il défend aux nommés **SEURAT-DANTON et Joseph GUILLEMOT** et à tous autres de troubler les requérantes dans leur possession de ce banc et cette place.

Cette ordonnance sera lue et publiée au prône de la messe paroissiale afin que nul ne l'ignore.



église de Montréal, Yonne



## ACCIDENT AU MOULIN EN 1779

Lan de grace mil sept cent soixante et dix neuf le vingt octobre  
a été inhumé dans la paroisse de champs fleuris le corps de defunt  
Nicolas bernard meunier du moulin a vent de sallon trouvé mort  
par accident le dix huit dans son moulin dont l'acte est a champs fleuris  
dans les registres de la ditte paroisse

Lan de grace mil Sept cent Soixante et dix neuf le vingt octobre  
a été inhumé dans la paroisse de champs fleuris le corps de defunt  
Nicolas bernard meunier du moulin a vent de sallon trouvé mort  
par accident le dix huit dans son moulin dont l'acte est a champs fleuris  
dans les registres de la ditte paroisse

Lan de Grace Mil Sept cent Soixante dix  
neuf le Vingt octobre j'ai Soussigné Marc  
Provence curé de la paroisse de Salon et Champ  
fleury avoir inhumé dans le cimetiere avec les  
ceremonies ordinaires le Corps du deffunt Nicolas  
Bernard Meunier de Salon mort du dix huit par  
accident dans son Moulin agé de environ trente trois  
ans en presence de Joseph Vincent Bradier son  
Beau frere, Nicolas Godot, Claude Soyé et andré  
Martin Recteur de cole de cette paroisse qui ont  
Signé avec moi excepté Vincent Bradier qui a declaré  
ne savoir écrire Signé N. Godot, Martin, et M. Provence curé.

Lan de Grace mil Sept cent Soixante dix  
neuf le Vingt octobre j'ai Soussigné Marc  
Provence curé de la paroisse de Salon et Champ  
fleury avoir inhumé dans le cimetiere avec les  
ceremonies ordinaires le corps de deffunt Nicolas  
Bernard Meunier de Salon mort du dix huit par  
accident dans son moulin agé denviron trente trois  
ans en presence de Joseph Vincent Bradier son  
Beau frère, Nicolas Godot, Claude Soyé et andré  
Martin Recteur de cole de cette paroisse qui ont  
Signé avec moi excepté Vincent Bradier qui a déclaré  
ne savoir écrire Signé N. Godot, Martin, et M. Provence Curé.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site Archives de l'Aube, Généalogie, Salon, 1766-1792, page 83/177  
Site Archives de l'Aube, Généalogie, Champfleury, 1630-1792, page 283/306